



## Mais au fond, un territoire, c'est quoi ?

**Mais au fond, un territoire, c'est quoi ? La définition traditionnelle du territoire : une portion de pays délimitée par des frontières socio-politiques et administratives. Rappel sur l'utopie révolutionnaire de la conception des départements, par carroyage uniforme du territoire français, dans l'ignorance volontaire des réalités économiques et historiques. La réalité urbaine déborde de toute frontière administrative et politique. Les grandes aires urbaines françaises. Les « effets de bord » des délimitations administratives, exemple du report de l'urbanisation au-delà des limites des communautés urbaines (voir la ville post carbone) L'exemple du Luxembourg avec son bassin d'emploi à cheval sur quatre pays ou de la métropole genevoise, à cheval sur deux cantons suisses et sur la France et la Suisse. La confusion qui demeure entre économie d'un territoire et la politique économique d'une collectivité territoriale.**

« Une fois dit que le territoire, avec ses spécificités, avec ses grumeaux, avait semblé disparaître avec la modernité et que soudain, il était revenu en scène comme un acteur incontournable de la mondialisation, nous n'avons toujours pas répondu à une question simple : au fond, c'est quoi, un territoire ? Nous n'y avons pas répondu car nous sommes piégés par les évidences : « C'est quoi un territoire ? Cher Monsieur, prenez une carte Michelin ! » Vous voyez, il y a des surfaces géographiques ; sur la carte Michelin, il y a des petites croix qui indiquent les limites des communes, des cantons, etc. Si nous sommes un peu plus évolués, un peu plus professionnels, nous aurons des atlas, des aires urbaines. Toujours, nous décrivons à la fois de la géographie – une surface de terrain – et du sociopolitique – des instances administratives et politiques. Nous disons que le territoire, c'est cela. D'ailleurs, souvent, si nous demandons quelle est la politique économique d'une ville, on vous répondra : « La politique des communes ou de l'agglomération, la politique des institutions ». Nous avons donc une propension à réduire le territoire à du physique et à de l'institutionnel.

A l'époque de la Révolution, car il faut toujours revenir là – nous ne sommes pas sortis des débats de la Révolution française –, cette vision d'une société homogène que l'on voulait créer sous l'égide de l'Etat et de la raison avait été poussée jusqu'à la caricature. Rappelez-vous des premiers projets de l'Assemblée législative pour la création de départements. D'abord, le département n'était pas un objet politique ; c'est un objet administratif. Il s'agissait d'administrer la France depuis la capitale. Comment avons-nous commencé à faire les départements ? Nous avons pris une carte de la France, nous avons plaqué des carreaux dessus, nous avons dit : « La dimension du département doit être déterminée par une considération d'administration. Chaque administré doit pouvoir se rendre au chef-lieu en un jour de cheval. Nous allons mettre la Préfecture au milieu. » C'est une approche de géomètre. Evidemment, les fameuses bonnes villes ont résisté. Elles ont négocié ferme et finalement, l'on n'a pas créé autant de villes nouvelles que de départements. Mais il est très intéressant de voir que l'on y a pensé.

Si maintenant, aujourd'hui, vous dites : quel est le rapport entre un territoire et le système administrativo-politique ? Vous constaterez, et l'éternel débat sur les lois de décentralisation en est une illustration, que les structures administrativo-politiques courent après la réalité. Il suffit de faire un périmètre de communauté urbaine avec sa fiscalité propre et hop ! Les gens essaient d'y échapper, en particulier les classes les plus modestes, pour aller s'installer au-delà de ces limites. Il faut reconnaître que la gouvernance est confrontée à un défi difficile, qui est au cœur des contradictions à résoudre. D'un côté, la société a besoin de stabilité. La gouvernance est la quille de la société, qui garantit sa stabilité, l'empêche de se retourner la moindre tempête; c'est un point de repère. Nous le voyons très bien dans les dernières

enquêtes d'opinion. Le seul personnage politique qui échappe encore à la défiance généralisée est le maire – je ne dis pas « le président de l'agglomération » – parce que nous avons besoin d'une identité et qu'une identité ne se change pas comme une chemise. La gouvernance a donc besoin de stabilité.

En même temps, et c'est ce que nous voyons dans ces aires urbaines qui s'étendent en permanence, qui brouillent d'ailleurs de plus en plus des frontières mentales entre le rural et l'urbain – vous savez que 80 % du territoire, maintenant, peuvent être décrits comme étant dans la sphère d'influence, dans l'orbite d'une aire urbaine – cela exigerait au contraire une adaptation quasi quotidienne. Il faudrait réviser les limites de l'agglomération, les limites de documents d'urbanisme. Nous courons en permanence après la réalité. Les structures socio-politiques courent en permanence après la réalité et cela ne se limite pas seulement aux rapports intercommunaux. Prenez le Luxembourg, prenez Genève. Pour le Luxembourg, le territoire d'influence s'étend sur quatre pays. Le territoire d'influence de Genève est évidemment à cheval sur la France. Nous avons donc un débordement permanent de la réalité économique, de la réalité humaine par rapport à la réalité sociopolitique.

La définition géographique – cette limite villes/campagnes –, la définition institutionnelle et politique des territoires et administrations, perd de plus en plus de son sens. Construire une gouvernance territoriale va appeler une autre compréhension du territoire comme elle appellera une autre approche de la gouvernance.

